



Doc. 13531
23 juin 2014

L'arrivée massive de flux migratoires mixtes sur les côtes italiennes

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, au paragraphe 4, remplacer les mots « le contrôle ultérieur de leurs déplacements ainsi qu'un traitement rapide et transparent des flux migratoires mixtes » par les mots suivants :

« une procédure d'asile juste et efficace ».

Déposé par:

AMTSBERG Luise, Allemagne, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
MAIJ Marit, Pays-Bas, SOC
McNAMARA Michael, Irlande, SOC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
VRIES Klaas, de, Pays-Bas, SOC

1. 2014 - Troisième partie de session

